

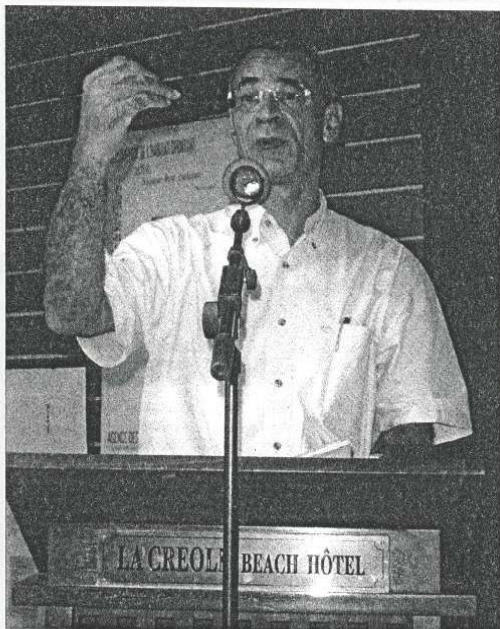
Littoral. Comment aménager, mettre en valeur et développer les zones côtières de la Guadeloupe ? Lors du séminaire organisé le 7 décembre par l'Agence des 50 pas géométriques, les différents usagers et gestionnaires du littoral ont pu échanger leurs points de vue sur la question.

Pour un développement durable du littoral

Pour ses cinq années d'existence, l'agence des 50 pas géométriques, s'est employée à éclaircir le concept de gestion intégrée des zones côtières. 97 % des communes de Guadeloupe sont situées en bordure de mer. La crise du logement (1960-1970), les crises agricoles successives, l'éruption de la Soufrière (1976) ont suscité le développement de constructions illicites et l'implantation illégale d'une population dans l'urgence. Les premières constructions entraînant les suivantes pour former à terme des quartiers.

MAÎTRISER L'URBANISATION

Audrey Millet, chargée de mission pour le traitement des quartiers d'habitats spontanés à l'agence des 50 pas géométriques, insiste sur l'urgence de pallier cette absence de planification : « Permettre à des gens de devenir propriétaires d'un terrain qu'ils occu-



Harry Arnoux, le directeur de l'Agence des 50 pas géométriques.

pent depuis plus de cinquante ans et améliorer leur qualité de vie est une volonté sociale. L'habitat spontané présente une forte densité de bâti et un nombre important d'habitations insalubres. Le taux d'équipement est faible, car il relève des compétences des autorités publiques, qui sont quasiment absentes de ces territoires ».

DÉVELOPPEMENT ET BIEN-ÊTRE

À l'arrivée des premiers squatters sur le littoral, celui-ci n'avait pas la valeur qu'on lui donne aujourd'hui, d'autant que cette zone présente des risques, et est souvent insalubre. Pour l'Association régionale des maîtres d'ouvrage sociaux (ARMOS), les autorités compétentes ont adopté une attitude attentiste face à l'accélération du processus d'appropriation des terres par les occupants clandestins, renforçant leur sentiment de légitimité.

Il s'agit aujourd'hui d'agir, comme le préconise Jean-Paul

Fisher, président de l'ARMOS Guadeloupe : « La nouvelle politique d'aménagement de la Guadeloupe doit prendre en compte l'ensemble de l'évolution démographique et économique de ces 30 dernières années. Il faut éviter que, dans les années à venir, 80 % de la population guadeloupéenne soient concentrés sur Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault et Gosier. Si, dans les années à venir, nous ne sommes pas capables de fournir des logements, le même phénomène d'habitat spontané se referra dans les zones non encore maîtrisées ».

La gestion intégrée des zones côtières concerne donc l'ensemble du territoire et pas seulement l'agence des 50 pas géométriques. Dont le directeur Harry Arnoux, insiste sur la nécessité pour les sphères économique, politique et celle de l'aménagement, de coopérer : « L'agence est un instrument impartial de conseil. Notre

devoir est de trouver et proposer des solutions. En cinq années d'existence, nous avons étudié 97 quartiers d'habitat spontané. Nous avons établi des études pour qu'y émergent des plans d'aménagement. Onze plans ont été réalisés. Quatre sont validés et les autres en cours de validation. Il y aura donc onze marchés pour des entreprises qui pourront créer des emplois dans les années à venir. La question des financements sera cruciale ».

La Guadeloupe est un territoire restreint. La maîtrise de son urbanisation est donc cruciale. Il s'agit d'assurer le bien-être de la population, de réduire l'insalubrité, préserver l'équilibre écologique, booster le développement économique de l'île et donc, pour les usagers et gestionnaires du littoral, de communiquer et coopérer avant tout. Tels auront été les enseignements de ce séminaire.

MIKE CROIX